

CHALLENGE CEFC COMPÉTITION INTERCLUBS FLEURET

Samedi 1er Juin 2013

POUSSINS – PUPILLES
BENJAMINS – MINIMES



Gymnase Japy – 2 Rue Japy – Paris 11ème

Contact et renseignements

E-mail : secretariat.cefc@gmail.com

Maître d'armes : Eddy Patterson – 0666929256



Ligue d'Écime
de l'Académie
de Paris



ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉCIME



la mairie du 11^e



1^{er} CHALLENGE C.E.F.C.

Open au Fleuret

Samedi 1^{er} Juin 2013

Gymnase Japy : 2 Rue Japy, Paris 11^{ème}

Catégories

Poussins - Poussines :
Nés en 2006/2005/2004

Pupilles - Pupillettes
Nés en 2003/2002

Benjamins-Minimes Filles
Nés en 2001/2000/1999/1998

Benjamin-Minimes Garçons
Nés en 2001/2000/1999/1998

Règlement et Formule de la Compétition :

Article 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement en vigueur de la F.F.E. Les tireurs doivent posséder un matériel et une tenue conforme au règlement F.F.E., ainsi que la licence 2013 validée.

Article 2 :

Le directoire technique sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la F.F.E.

Article 3 :

Les inscriptions sont limitées à :

- 36 tireurs pour la catégorie Poussins - Poussines
- 50 tireurs pour les catégories Pupilles - Pupillettes
- 50 tireurs pour les catégories Benjamins et Minimes G/F

Les engagements s'effectueront soit par mail à l'adresse:

secretariat.cefc@gmail.com

soit en remplissant l'un des deux formulaires suivants :

<http://form.jotforme.com/form/31153346564351> (inscription individuelle)

<http://form.jotforme.com/form/31153154230338> (inscription par le Maître d'armes)

Elles doivent s'effectuer avant le MERCREDI 29 mai 2013, 23 h 59.

Le Directoire Technique ne prendra aucune inscription le jour de la compétition.

Les droits d'engagement sont fixés à :

7€ en individuel au niveau Poussins/Pupilles

8€ en individuel au niveau Benjamins/Minimes

Article 4 :

"**Nouveauté**" Les clubs inscrivant 6 tireurs ou plus sur l'ensemble de la compétition seront tenus de présenter un arbitre.

Article 5 :

Formule de l'épreuve :

-Tour de poule sans éliminations, puis tableau d'élimination directe sans repêchage (valable pour toutes les catégories).

-Fleuret électrique pour les catégories pupilles à minimes

-Fleuret pointe sèche (non-électrique) pour les poussins.

-Benjamins et Minimes sont regroupés dans la même compétition. Les filles et les garçons dans leur compétition distincte. Les pupilles et poussins sont deux compétitions mixtes.

Horaires des épreuves :

Épreuves	Appel	Scratch
Fleuret Pupilles - Pupillettes	10H00	10H15
Fleuret Poussins - Poussines	11H00	11H15
Fleuret Benjamins-Minimes (Garçons)	14H00	14H15
Fleuret Benjamines-Minimes (Filles)	15H00	15H15

Récompenses : Elles seront remises aux trois premiers de chaque catégorie, Fleuret Hommes et Fleuret Dames séparés.

- à **14h** pour le Fleuret Poussins et Pupilles.
- à **17h30** pour le Fleuret Benjamins et Minimes (Garçons et Filles).

Restauration : Une buvette sucrée (gâteaux et boissons) sera ouverte tout au long de la compétition.

Médecin : un médecin sera sur place pendant la durée de la compétition.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident pouvant survenir pendant la compétition.

Pour toute demande d'informations complémentaires, veuillez contacter :
EDDY PATTERSON BETANCOURT : 0666929256 – lpata@me.com
SECRETARIAT secretariat.cefc@gmail.com

Nos Partenaires :



Ligue d'Esclime
de l'Académie
de Paris

